

• **Annexe 3-2-1f1 : conditions autorisant la pratique**

5 conditions de non contre indication hématologique à la plongée subaquatique de loisir chez un hémophile

1. Age minimum 14 ans.
2. Suivi hématologique régulier (au moins 1 fois / an) depuis au moins un an par le même médecin d'un Centre de Traitement des Hémophiles. Une éducation hématologique concernant, notamment les situations cliniques devant être traitées, a été dispensée.
3. Connaissance et aptitude à identifier les circonstances à risque de survenue de saignement en particulier d'hémarthrose.
4. Capacité de s'administrer soi-même son traitement par facteurs anti-hémophilique où Desmopressine.
5. Absence d'inhibiteurs du facteur VIII.